COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 23 avril 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
CLDR : 25 membres (liste de présence disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale – service Environnement: Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
Administration communale – service Cohésion sociale : Laurent Périquet
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Alexandre Pierard, Thomas Fages
Excusés :
Bourgmestre : Mathieu Perin
CLDR : 24 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Accueil et information des nouveaux membres la CLDR
- ✓ **Présentation par Drea²m de 3 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR**
- ✓ Divers, agenda

Les annexes à ce pv et tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

---

1. PV de la réunion du 27/03/2019, approuvé en séance avec une correction à apporter : *Pour l'inventaire du petit patrimoine, il n'y a pas de restriction quant au nombre de biens à répertorier (une centaine de biens ont déjà été listés pour le village de Frasnes).*

2. Accueil nouveaux membres de la CLDR *(annexe 1)*

4 nouveaux membres sont invités et seront désignés par le Conseil communal le 29/04/19 :

- *Vincent De Busscher – Villers*
- *Jean-Luc Hennecker – Villers*
- *Emmanuelle Desmedt - Rèves*
- *Frédéric Somers - Frasnes*

3 Présentation de 3 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR

L'Auteur DREA2M présente sa réflexion sur le contenu de 3 fiches –projets *(voir annexe 2).* Les avis des membres de la CLDR sont récoltés au sein de 3 tables de travail animées par le bureau Drea²m ou la FRW.

Synthèse des réflexions des 3 tables de travail

1. Fiche-projet **« Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire »**

- Un chargé de communication va être engagé à temps plein par la commune (recrutement en cours). Une page Facebook communal va être créée. Le site internet communal va être modernisé.
- La commune dispose de l'appli Better Street.
- Il y a une directive européenne qui impose aux communes l'accès adapté aux malvoyants pour leur site internet.
- Il faut aussi avoir des outils de communication hors internet pour toucher les non informatisés : le bulletin communal en version papier à la demande, l'affichage dans des valves publiques.
- Pouvoir choisir le vecteur de communication que l'on préfère (papier ou numérique).
- Regrouper un ensemble d'informations sous forme d'un bottin (qui pourrait aussi servir pour l'accueil des nouveaux habitants) ou sous forme d'une boîte avec des fiches (qui serait un point d'informations dans les commerces, les pharmacies, les points poste, les églises).
- Envisager une Newsletter informatique ou par papier à la demande.
- Penser à des écrans d'informations visuels en extérieur (mais attention à l'aspect énergivore).
- Créer un concours pour un nouveau logo communal.
- Développer la communication par sms.
- C'est très bien l'idée des petites capsules vidéo (chaîne you tube communale) pour présenter les atouts du territoire ou des évènements.

2. Fiche-projet **« Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets »**

- Des initiatives existent déjà :
  - Ambassadeurs de propreté (7 à 10 personnes déjà actives sur la commune), à développer ;
  - Grand nettoyage de printemps ;
  - Site de seconde main dédié à Les Bons Villers ;
  - Primes communales pour l'achat de compostières ;
  - Service de broyage avec le broyeur communal ;
  - Les autocollants stop pub distribués par la commune ;
  - Le recyparc collecte les petits plastiques P+ (sacs mauves).

- Il faut donc communiquer autour de toutes ces solutions existantes, éventuellement faire un « cadastre » ou guide des initiatives en matière de réduction et recyclage des déchets.
- La sensibilisation et les initiatives passent par les bénévoles.
- Les écoles semblent être le meilleur lieu pour commencer à sensibiliser. Le marché également.
- Le groupe « Les Bons Villers en Transition », devrait être concerté/impliqué pour être un des porteurs de cette fiche-projet.
- TiBi est un partenaire important en terme d'information, de sensibilisation, d'animation et même de formation (cf les ambassadeurs déchets).
- Un plan annuel de prévention déchets par TiBi est validé par le Collège communal.
- TiBi propose des ateliers Action-Réflexion (tri des déchets, gaspillage alimentaire, produits respectueux de l'environnement, le réemploi des matériaux) – coût : 100 €/atelier.
- Le réemploi des matériaux pourrait être valorisé avec les artistes et les artisans locaux.
- Mettre en place une plateforme d'échanges de restes de matériaux de construction.
- La Ressourcerie du Val de Sambre est un partenaire pour cette fiche-projet. Pas besoin donc de créer une ressourcerie locale.
- Il serait important de sensibiliser les commerçants à la réduction des emballages et au recours au « vrac ».
- Le zéro déchet doit être une cible, l'économie circulaire apporte de belles solutions.
- Au sein des écoles, le compostage pourrait être mis en place + offrir des gourdes/boites à tartine en début d'année (sans distinction de réseau d'enseignement).
- Mettre en place un challenge « famille sans déchet » qui consisterait à accompagner des familles et mettre en valeur leur réduction de déchets et les solutions mises en place.
- Ne pas mettre les villages en compétition. L'effort doit être solidaire et il faut communiquer sur les « performances » de la commune pour la réduction des déchets.
- Dans le cadre d'été solidaire, pourquoi ne pas proposer la construction de compostières en bois (recyclage de palettes par exemple) qui pourraient être revendues.
- Le placement de composts collectifs doit être fortement encadré.
- Cautionner les évènements ou conditionner le subside au respect d'une charte d'éco-responsable.
- Comment valoriser les restes de matériaux de construction : site de seconde main dédié ?

3. Fiche-projet **« Créer des évènements fédérateurs »**

De manière unanime, il y a une volonté de scinder le projet en 2 phases :

1/ Structurer / soutenir / améliorer les dynamiques associatives existantes

- Organiser périodiquement une rencontre des associations (comme en juin 2018) pour échanger entre associations et avec la commune.
- Créer un calendrier des manifestations sur le site internet communal (genre « que faire à LBV », quelque chose de similaire au groupe facebook LBV et nous) ⇒ projet en cours de réflexion dans le cadre de la modernisation du site internet communal.

- Utiliser les événements existants (1 par village sauf à Wayaux) pour développer les autres fiches projets : rendre les événements zéro déchets, mettre en valeur le petit patrimoine à l'occasion des événements…
- Donner pour mission au nouveau chargé de communication communal d'être un point de contact pour les associations dans l'entité.
- Poursuivre la mise à jour du listing des associations.
- Combiner différents événements pour soutenir ceux qui fonctionne moins bien. La brocante de VP est en déclin. Elle pourrait être organisée en même temps que les apéros villageois qui fonctionnent bien. Proposer des produits locaux lors du raid des 5 villages. On est trop petit pour faire des « mono événements ».

2/ Créer un événement fédérateur

- Thèmes possibles : Napoléon, patrimoine romain, St Mutien-Marie
- Les manifestations sportives (diffusion des matchs du mondial de foot au complexe, passage tour de France) drainent déjà beaucoup de monde. Les développer pour promouvoir l'entité (par ex. en mettant en avant les produits locaux).
- Se baser sur les associations / événements qui ont déjà une certaine renommée hors de l'entité : théâtre wallon Mellet, harmonie de Mellet
- Redévelopper la procession de notre Dame du Roux qui existe depuis près de 800 ans.
- Jeux intervillages en cours de préparation pour 2020.
- Ne pas concurrencer ce qui existe déjà (par ex : brocantes qui se font déjà dans les villages ou brocplanet, l'ex-brocante du Waterloo délocalisée sur parking Vandamme le dimanche).

4 Agenda et divers

- ✓ **Mardi 21/05 (19h30): Réunion plénière CLDR**
  - *Validation des projets du lot 2 et du lot 3*
- ✓ **Mercredi 19/06 (18h00): Réunion plénière CLDR**
  - *Approbation de l'avant-projet de PCDR*
  - *Proposition d'un projet du lot 1 en 1ère demande de subvention DR*
  - *Auberge espagnole*
- ✓ **Lundi 6 mai (19h30) :**
  Groupe vélo du Pays des 4 Bras – 1ère réunion à Villers-la-Ville
  - *Sensibilisation à l'utilisation du vélo sur les communes de VLV/LBV/Genappe*
  - *Balades vélo*
  - *Identification des points noirs*
  - *Inventaire parkings vélo*
  - *Propositions d'aménagements à réaliser*

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)